



SHAMPOOING CARROSSERIES

- > **Efficacité** : Elimine les souillures et le film statique sur les véhicules.
- > **Economique** : Excellente relation qualité/prix.
- > **Sécurité** : Sans attaque sur le verre, la peinture, les bâches, l'aluminium, le plastique et le chrome (à la dilution d'emploi).
- > **Ne laisse pas de trace.**
- > **Facilité** : Agit sans action mécanique.
- > **Le produit agit rapidement.**
- > **S'utilise dans l'eau froide et dure.**
- > **Très moussant.**
- > **Agréablement parfumé.**
- > **Sans phosphates. Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.**

Pour le lavage des véhicules de tourisme, cars, ambulances, camions, véhicules militaires, véhicules utilitaires des administrations.

UTILISATEURS

Les sociétés de transports, les sociétés de location, les stations de lavage, les ambulanciers, les gares et les différentes armées, les collectivités.

APPLICATION

• *Haute Pression* : CAP F1 se dilue de 3 à 5 % dans l'eau, suivant l'encrassement du véhicule. Agiter le mélange avant l'emploi, appliquer uniformément sur le support à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un surpresseur (avec ou sans canon à mousse) en procédant de bas en haut. Laisser agir quelques minutes sans laisser sécher le produit. Rincer abondamment à l'eau sous pression (75 bars minimum et un débit de 11-12 litres/minute), en procédant de bas en haut.

Pour les véhicules de grande taille, faire le nettoyage en deux fois.

• *Portiques de lavage (avec brosses)* : diluer de 1 à 1,5 %, pour les véhicules utilitaires.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne jamais laisser sécher le produit sur la carrosserie avant rinçage. Le produit pur rend les peintures mates. Eviter de laver en plein soleil. Sur les véhicules avec baguettes chromées sous plastiques, pour éviter le risque de blanchiment, utiliser dilué à 2 %.

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide jaune clair.

Densité : 1,12 environ.

pH pur : 12,8.

pH (5 %) : 12,5.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

Pro5 www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1081-0204-2891



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

